

FICHE THEMATIQUE DE BONNES PRATIQUES POUR LA PLANIFICATION TERRITORIALE

EconoMe – efficacité et rentabilité des mesures de protection contre les dangers naturels

Pilier : *risques naturels, urbanisme*

Aléas : *événements extrêmes, augmentation de la température, recul des glaciers*

Milieu d'application : *moyenne et haute montagne*

Mésure : *Variation de fréquence, nombre, distribution spatiale et temporelle et l'ampleur des événements dangereux (M 6 Réduire l'exposition aux risques naturels)*

Impacts : *événements extrêmes (risques naturels)*

CONTEXTE

Action : instrument de calcul en ligne pour le choix de projets de protection adaptés contre les processus gravitaires comme les avalanches, les laves torrentielles ou les chutes de pierres

Situation de départ : plus l'exploitation des espaces alpins progresse, plus la demande de mesures de protection contre les dangers naturels, notamment avalanches ou chutes de pierres, est élevée. Il n'existera jamais de sécurité totale, ne serait-ce que parce que les ressources sont limitées. Il s'agit donc de garantir la protection des personnes et des biens avec une mise en œuvre optimale des moyens financiers et humains.

Méthodologie : -

Objectifs : prévention des accidents - mise en sécurité du sentier, réduction des coûts d'aménagement

ACTIVITE

Description de l'activité et de la démarche :

Deux questions cruciales se posent notamment lorsque l'on conçoit des mesures de protection contre les dangers naturels : jusqu'à quel point peut-on diminuer le risque (efficacité du projet) ?

CARTE D'IDENTITE

Type de document/projet source :

Date : juin 2012 – septembre 2012

Sujets impliqués - Chef de file et partenaires :
OFEV – Office Fédéral de l'Environnement,
GEOTEST AG, NATUR.ING, GRSoft, SLF de Davos

Public cible : *administrations*

Lieu / dimension géographique : *Confédération Suisse*

Financement : *Confédération Suisse*

Plus d'info :

https://econome.ch/eco_work/index.php

Coût : -

Quel est le rapport entre la diminution du risque obtenue et les coûts occasionnés par la mesure appliquée (caractère économique ou « rentabilité » du projet) ? Deux autres questions se posent aux autorités communales, régionales, nationales : Quels projets faut-il soutenir ? Comment établir un ordre de priorité entre les projets à soutenir ?

L'outil *EconoMe* (qui a atteint sa version numéro 5) a pour objectif de permettre la comparaison entre différents projets et de faciliter l'analyse de l'opportunité des mesures. Le calcul de l'effet des mesures proposées dans le cadre d'un projet (efficacité), de même que le calcul de la rentabilité des mesures en question (efficience) sont au premier plan de la démarche. La protection de l'intégrité physique (vie humaine) est l'un des biens les plus importants que l'Etat doit garantir (en Suisse art. 10 de la Constitution fédérale - Droit à la vie et liberté personnelle). Il doit faire tout ce qui est en son pouvoir, dans les limites du raisonnable et de la proportionnalité, afin de protéger la vie et l'intégrité corporelle. C'est pourquoi la réduction des risques est la priorité absolue, en particulier la réduction du risque individuel de décès. Toutefois, les mesures à mettre en œuvre dans le cadre des projets de protection doivent également être proportionnées et économiquement rentables. EconoMe a atteint un développement qui permet de calculer des projets complexes, des variantes de mesures individuelles ou encore des combinaisons de mesures. Le logiciel travaille avec des scénarios standardisés et des paramètres de calcul qui ne peuvent être modifiés par l'utilisateur.

EVALUATION

Impacts : Outil très performant ; en Suisse, depuis 2008, tous les projets de mesures de protection doivent être évalués avec EconoMe

Points forts / plus-value : outil très performant et efficace à l'aide des décideurs

Faiblesses : complexité de réalisation de l'outil, coût

Réalisation : assez complexe, assez coûteux

Indicateur d'efficacité : solution technique efficace